

SPECA • HEBDO

SPECA-HEBDO • Volume 31 / Numéro 4 • Lundi 4 octobre 2010

www.speca.ca.edu

ATTENTION DATE À RETENIR

5 octobre
**Journée mondiale
des enseignants(es)**

12 au 15 octobre

**La marche mondiale
des femmes de 2010**

le **12 octobre** une marche locale jusqu'au Parc Henri-Julien
suivi d'un pique-nique (si le temps le permet).

11 h : départ au 433, rue Chabanel

13 h 30 : fin de la marche au Parc Henri-Julien

le **13 octobre** une marche sous le thème « contre la
privatisation et tarification des services de santé ».
de 10 h 30 à 13 h 30 au Complexe Desjardins

4 novembre
**Assemblée syndicale
suivie du party automnal
avec des huîtres et de la danse**



11 décembre
**le dépouillement
de l'arbre de Noël**

Des rencontres avec un PATRON Ça ne se vit pas seul(e)

L'équipe des professeurs du C.R.T. ne saurait trop vous rappeler l'importance d'être accompagné(e) par un représentant du SPECA au C.R.T. lorsque vous êtes convoqué(e) par un cadre du Collège – particulièrement un cadre de la Direction des études et/ou de la Direction des ressources humaines.

Pourquoi nous disent certains? Je peux tout expliquer affirment d'autres. Il (elle) va comprendre croit plusieurs. Je ne veux pas avoir l'air coupable et si le syndicat m'accompagne... craignent d'aucuns. ET BIEN l'expérience nous montre qu'il faut laisser de côté toutes ces craintes et ne pas prendre pour acquises toutes ces impressions. Lors de telles rencontres, il faut un témoin – un témoin qui connaît aussi bien la convention collective que les politiques ayant cours dans l'institution. Sachez-le, même le (la) présidente(e) du SPECA ne répondrait pas à une telle convocation seule.

Alors, n'hésitez pas à nous contacter au SPECA, nous sommes là pour répondre à vos attentes – dans la plus stricte confidentialité si telle est votre volonté.

Syndicalement, l'exécutif du SPECA

RAPPEL RAPPEL

Attendons vos commentaires ou avis
sur la question des assurances.

N'oubliez pas de les faire parvenir au plus tard le
12 octobre, soit par téléphone au SPECA
(poste 2994 ou au 514 388-8696) ou par courriel à
speca@collegeahuntsic.qc.ca.

Page d'hier

LES ALLUMETTIÈRES DE HULL

Ou le premier conflit ouvrier québécois mettant en scène un syndicat de femmes...

En septembre 1921, la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (C.T.C.C.) voit le jour à Hull. Citoyens ouvriers et cléricaux unissent leurs efforts afin d'obtenir une amélioration des conditions ouvrières.

Cette formation d'associations syndicales a impliqué la participation active du clergé, notamment celle des pères Oblats de Marie-Immaculée (OMI), un ordre religieux établi au Québec depuis 1841, ayant activement participé à l'émergence d'une forme de syndicalisme authentiquement canadienne-française, mais surtout dans le but d'empêcher les unions américaines de gagner du terrain.

En 1920, les Oblats achètent un édifice situé à Hull qui sera nommé «La Bourse du Travail», immeuble réservé aux œuvres ouvrières et syndicales. C'est dans cet immeuble que se tiendra en 1921, le congrès de fondation de la C.T.C.C., et ce, grâce au travail des Hullois et Hulloises qui voulaient voir leurs camarades bénéficier d'une plus juste équité dans leur travail. La C.T.C.C. (Confédération des travailleurs catholiques canadiens) est une réponse à la récession économique qui sévit à l'époque et qui plonge le quart de la main-d'œuvre du Québec dans le chômage. Elle favorise le regroupement des divers syndicats sur une base



Les allumettières devant l'usine E.B. EDDY en 1924.
Source : CSN – Service de la documentation.

catholique afin de contrer la menace du syndicalisme international (A.F.L. *American Federation of Labor*, C.I.O. *Congress for Industrial Organizations* (formes de syndicalisme))* qui s'éloigne des valeurs que l'épiscopat catholique prônent comme l'appartenance nationale et la foi religieuse.

Ainsi, les membres œuvrant dans les secteurs privé et public du Canada ne seront pas syndiqués avant le milieu du 20^e siècle. Au Québec, le Premier ministre Lesage s'est plu à dire que «La reine ne négocie pas avec ses sujets.» Ceux œuvrant dans le secteur de l'éducation, adhéreront obligatoirement à la doctrine sociale de l'Église et devront être catholiques pour pouvoir enseigner dans les écoles catholiques de tous les niveaux, incluant l'Université Laval et l'Université de Montréal.

Peu avant cette fondation, le 25 juin 1921, les 310 membres du Syndicat catholique des policiers et pompiers de Québec déclenchent la grève sous l'instigation des évêques du Québec, grève qui aura été l'une des plus importantes de cette période.

Une des premières réalisations découlant de la création de la C.T.C.C. a été la construction de l'établissement de l'École technique, sise sur la rue Wright à Hull. École ayant dispensé des formations qui ont permis à de nombreux concitoyens de

Le saviez-vous? Pour être embauché à l'Institut de technologie Laval ou aux Arts graphiques, ou au Collège Saint-Ignace de Montréal (ancêtres du Collège Ahuntsic), une recommandation favorable du curé de la paroisse d'origine du candidat devait être jointe à son curriculum vitæ! Les quelques dérogations à cette règle ne prévalent qu'en cas d'impossibilité absolue de trouver des candidats répondant à cette exigence, exceptions qui permirent à quelques-uns de nos camarades (aujourd'hui à la retraite ou décédés), qui avaient vécu tout le drame des camps de concentration ou qui provenaient d'ailleurs, de se joindre à nous.

→ → Suite de la page 2

la ville de Hull d'apprendre un métier et d'élever leur niveau de vie.

À cette même époque, aura lieu une des luttes des plus importantes menées par les allumettières de Hull. Le terme «Allumettière» désigne ce groupe de femmes qui a travaillé de 1860 à 1950, dans la fabrication d'allumettes pour les compagnies E.B. EDDY, Canada Match et Federal Match, installées dans la région de Hull qui détenait le titre de «la capitale nord-américaine des allumettes». Ce travail était non seulement dangereux, mais très mal payé.

Au début du siècle dernier, les ouvrières qui travaillent à la fabrication des allumettes gagnent 150\$ par année, le tiers du salaire des hommes dont le travail est de fabriquer les bâtonnets de bois. Celui des femmes, lui, consiste à tremper les bâtonnets dans du soufre et du phosphore. Cette opération très dangereuse provoque souvent des feux, forçant les femmes à avoir près d'elles des seaux pour éteindre des débuts d'incendies. En 1933, un feu met fin à la vie de cinq femmes, dont la plus âgée n'a que quinze ans. Ces femmes meurent emprisonnées dans l'usine Canada Match parce qu'il n'y a pas de sortie de secours. C'est toutefois en 1919, qu'un premier conflit de travail éclate. À la fin du lock-out, le Syndicat catholique des allumettières obtient les hausses salariales revendiquées. Donalda Charron, présidente de ce syndicat, contremaîtresse chez les allumettières de E.B. EDDY, mènera une lutte acharnée au moment du deuxième lock-out décrété en 1924, au moment où la compagnie E.B. EDDY décide non seulement de baisser les salaires, mais veut abolir le syndicat.

Donalda Charron et les travailleuses de Hull, reçoivent un soutien massif de la part de la population, du clergé, des médias et du milieu politique.

Le conflit dure deux mois, mais elles finissent par obtenir gain de cause. Quatre ans plus tard, en 1928, la E.B. EDDY ferme son usine de fabrication d'allumettes...

Impossible de passer sous silence le travail de ces femmes qui a fait rayonner Hull et la région de l'Outaouais parce qu'elles ont contribué au développement et à l'économie de leur région, mais aussi parce qu'elles ont mené une lutte innovant un mouvement leur permettant de prendre leur place au sein de la société et de revendiquer le droit à des conditions de travail sécuritaires et des salaires décentes.

Le 27 février 2007, le Conseil municipal de Hull votait unanimement pour que l'axe McConnel-Laramée s'appelle dorénavant boulevard des Allumettières, histoire de rappeler aux générations présentes et futures le passé industriel et les origines ouvrières de ses habitants.

Dans la foulée des mouvements féministes, américains notamment, cette lutte a peut-être été initiée par la Marche des Femmes à New-York en 1909... marche dont le slogan était Bread, and roses too... Du Pain et des roses*...

À titre d'exemple, en 1860, les allumettières travaillent dix heures par jour, six jours semaine. Elles trempent le bout de 1544 d'allumettes à l'heure. Les allumettières sont de très jeunes filles, pauvres et sans instruction; elles gagnent 15 à 20 sous à l'heure. Elles sont enfermées dans des salles surchauffées où une vingtaine d'incendies s'allument tous les jours. Les accidents de travail sont monnaie courante : brûlures, coupures... Rien à côté de la nécrose maxillaire, maladie osseuse qui attaque les mâchoires, résultat d'une exposition prolongée au phosphore blanc. Cette maladie se manifeste par une rage de dents suivie de l'enflure des mâchoires et des gencives... À la suite desquelles la bouche se remplit d'abcès. Haleine et urines deviennent dès lors phosphorescentes. Si la maladie prend des années à se développer, la dernière phase ne dure que 18 mois : inflammation du cerveau, convulsions, hémorragie des poumons, puis la mort.

* Articles à venir concernant ces syndicats américains.

* Prochain article à venir.

Source : La Salamandre, 23 septembre 2010, Collège de Limoilou

« SYNDIQUÉ, MOI ? » OU « SYNDIQUEZ-MOI ! »

Mardi, le 31 août 2010, se tenait une réunion syndicale où il était question de nos conditions de travail. À cette réunion se sont présentés 81 membres. À ce que je sache, nous sommes près de 400 enseignantes et enseignants au Cégep de Limoilou. J'ai donc été très surpris du peu d'intérêt manifesté par les enseignants.

Pourtant, les conditions de travail font partie des facteurs de motivation au travail si elles sont perçues comme étant équitables et adéquates. Or, dois-je comprendre qu'il y aurait au-delà de trois cents enseignantes et enseignants au cégep qui perçoivent positivement leurs conditions de travail? Malheureusement, si c'est votre cas, vous vous êtes fait avoir le mardi 31 août dernier parce que les participantes et participants ont voté contre l'entente de principe à près de quatre-vingts pour cent. Si non, vous vous êtes encore fait avoir parce que pour que ces offres soient rejetées, il faut obtenir la double majorité selon les règles de fonctionnement du regroupement cégep (FNEEQ).

Il est très malheureux que nous nous sentions si peu interpellés. Notre attitude prête flanc à toutes sortes de propos malveillants à notre égard, renforce la perception négative qu'on nous porte souvent, et ce, dans tous les milieux, incluant le vôtre. Le découragement et l'abandon ne produisent rien de constructif. Il faut au contraire manifester haut et fort notre mécontentement envers nos dirigeants, ne pas avoir peur de celui qui s'efforce de nous détruire pour des questions économiques. Nos dirigeants ont toujours eu le réflexe et auront toujours ce réflexe de ne répondre qu'à celui qui crie le plus fort.

Nos centrales syndicales souffrent de corporatisme, mais nous les encourageons à se vautrer dans un confort relatif en les ignorant. Tant et aussi longtemps que nous ne serons nous-mêmes pas convaincus que l'on peut changer des choses,

nos représentants syndicaux ne pourront porter le message et les abus se poursuivront. Est-ce normal que suite au dernier décret, qui a considérablement grugé notre pouvoir d'achat, on nous propose toujours la même option? Pourtant, si on s'en reporte aux entreprises canadiennes, en 2009 l'augmentation moyenne était de 2,7% l'an dernier, et ces majorations vont atteindre 2,9% en 2011 (Rémunération au Canada... Le Soleil, 3 septembre 2010) Quant au Journal les Affaires, ce dernier affirme que l'augmentation des salaires prévue pour 2011 se situe entre 2,7% et 3% (Vous pourriez gagner entre 2,7% et 3% de plus en 2011, Journal les Affaires 11 au 17 septembre 2010)

En y pensant bien, pouvons-nous prétendre que nous sommes toujours aussi motivés au travail, que nous sentons tout le respect et la reconnaissance que nous méritons, que notre rôle est important et qu'on le valorise, qu'on prend tous les moyens pour nous supporter, qu'on nous accorde toute la crédibilité dont nous avons besoin? Tout ça passe aussi par un salaire à la hauteur de notre profession.

Évitons de nous comporter en victimes du système. Nous en sommes nous aussi les acteurs et personne d'autre que nous s'intéresse à protéger nos intérêts.

Alain Michaud

Enseignant en Techniques administratives



5 octobre www.5oct.org



Education International
Internationale de l'Éducation
Internacional de la Educación
Bildungsinternationale



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture